

**Réunion du Comité Associations
du 16/01/2019 au siège d'IESF, 7 rue Lamennais à Paris**

Compte rendu de réunion

La réunion du Comité Associations s'est tenue le **mercredi 16 janvier 2019** au siège d'IESF, 7 rue Lamennais à Paris, de 18h25 à 20h15, sous la présidence de Christine Landrevot.

Présents

Ch. Landrevot (Président), Y. Ignazi, D. Gatie, Y. Verdet, B. Laurent, G. de La Porte, J.P. Bluze, E. de Feyter, F. Blin, Th. Uhl, Ph. Bronsart

Par téléconférence : J.C. Pannekouke, M. Coureau, M. Fichet

Invité : J. Dambreville

Rappel de l'ordre du jour

1- Préambule et informations d'ordre général, par Christine Landrevot et Jean Dambreville

- Approbation du compte rendu antérieur
- Informations générales, notamment : cotisations IESF reçues (volume et nombre cumulés), enquête IESF 2019, JNI 2019, Comité Communication IESF, GT "Systèmes d'Information mutualisés" et informations diverses.

2- Questionnaires "attentes des associations d'alumni" vis-à-vis du Comité Associations et vis-à-vis d'IESF.

Dépouillement de l'enquête. Intervention de Daniel Gatie.

3- GT Nouveau Modèle Economique

Avancement des travaux. Préparation de la présentation prévue au BE de février. Intervention de Bernard Laurent.

4- Support aux petites Associations, par Maurice Fichet/Michel Coureau

- Poursuite des travaux antérieurs, actions en Régions.
- Suite de la réunion de travail du 10/12/18. Mise en place opérationnelle du dispositif "Tremplin" permettant l'adhésion des "petites associations" aux IESF Régionales : méthode et outils (formulaires et documents en appui) destinés à encourager, recueillir et enregistrer des adhésions (cas concrets) dès le début 2019 en période probatoire.

5- Echanges informels entre participants et questions diverses

6- Présentation d'une Association d'Alumni

Présentation de l'AI ISEN par Daniel Gatie



0- Avant-propos

La réunion a réellement commencé à 18h25, après résolution partielle des problèmes de fonctionnement de l'ensemble de visioconférence. Les conditions dégradées ont nui à la bonne participation des trois membres du Comité présents à la réunion via ce moyen. Elles ont aussi bousculé profondément l'ordre du jour en ce sens que les points 4, 5 et 6 n'ont pas pu être abordés. Que les membres du Comité qui avaient proposé ces trois points de l'ordre du jour et qui devaient les présenter en réunion veuillent bien accepter les excuses du Président du Comité qui les remercie pour leur compréhension.

1- Préambule et informations d'ordre général

1.1- Approbation du CR antérieur

Le compte rendu de la réunion du 19 décembre 2018 est approuvé sans réserve.

Remarque d'Yves Verdet qui souhaiterait, si ceci était possible, que le compte rendu de la réunion précédente soit envoyé à tous les membres du Comité quelques jours, au moins, avant la réunion suivante. Dont acte.

Par téléconférence, J.C. Pannekouke confirme le bien fondé de cette demande et indique que l'une des pistes pour réduire les délais en général et pour pallier les impondérables est de désigner sans plus tarder un Secrétaire adjoint comme le prévoit la composition du Comité, rappelée en abrégé sur le site web IESF.

1.2- Cotisations IESF 2019

En date du 16/01/19, deux associations ont payé leur cotisation (EEMI-VIOLET-EISGI et ENSG) pour un montant total de 2 340€.

A noter que :

- *l'association A* a annoncé qu'elle ne paierait que la moitié de la cotisation 2019 pour cause de bilan négatif en 2017 ; soit 3 760€ au lieu de 7 386€ en 2018 ;
- *la fédération d'associations B* se donne un temps de réflexion sur la poursuite de leur adhésion à IESF (cotisation de 21,4k€ en 2017 et 20,1k€ en 2018)
- *l'association C* a démissionné (cotisation de 6,6k€ en 2018).
- *L'association D* a annoncé qu'elle ne paierait pas sa cotisation (~2,5k€). De l'avis de son Président, « la seule action utile à cette association est l'Enquête Ingénieurs annuelle et qu'il est moins cher de payer l'enquête spécifique au prix public (1000€) plutôt que de payer une cotisation ».

1.3- Enquête IESF 2019

Rien de nouveau depuis la réunion du Comité de décembre dernier.

Rappel des dates

Comme chaque année, l'enquête se déroulera du 1^{er} février au 31 mars 2019.

Le calendrier sera le suivant :

- vers le 28 janvier: à destination des points de contact enquête, envoi d'un message de présentation de l'enquête aux membres de l'association, aux fins d'adaptation si nécessaire

- entre le 28 janvier et le 31 janvier : transmission d'un lien personnalisé à chaque point de contact ; ce lien devra être inséré dans le message de présentation de l'enquête, lequel sera envoyé aux membres ingénieurs de l'association le 31 janvier ou le 1^{er} février



- du 1^{er} février au 31 mars, sans possibilité de prolongation au-delà : Enquête Ingénieurs 2019 proprement dite. Plusieurs points de situation intermédiaire (5) sont prévus pendant le déroulement de l'enquête aux contacts des associations, en précisant périodiquement le nombre de répondants pour chacun, en vue d'inciter les associations à procéder à des relances auprès de leurs alumni.

- post enquête :

- les commandes de brochures "papier" devront parvenir avant le 15 mai et seront livrables fin juin (vendues au prix coûtant). Les versions électroniques et les feuillets sont gratuits
- les commandes des rapports spécifiques "école" devront être passées avant le 30 juin (livraison en septembre),
- les commandes des enquêtes spécifiques "régions" : avant le 30 juin également
- la présentation des résultats de l'enquête aura lieu mi-juin 2019

On note que le Conseil Régional de Bretagne a d'ores et déjà commandé un rapport spécifique Bretagne.

1.4- JNI 2019 (16 au 24 mars)

Le programme de préparation suit son cours selon le calendrier prévu.

Les premiers partenaires s'attachent à relayer l'information. Le CDEFI vient d'accorder une subvention à l'événement.

Jean Dambreville confirme à nouveau que les Associations d'Alumni sont fortement invitées à labelliser (selon une charte IESF) leurs propres événements, ceux déjà planifiés comme ceux restant à planifier, pendant la période des JNI, afin de démultiplier localement la démarche JNI, d'ampleur nationale. A ce jour, seulement 10 événements ont été labellisés, à comparer aux 70 événements labellisés l'an dernier. Un gros effort doit donc être fait du côté des associations. Pour ce qui concerne la participation des écoles, une lettre sera envoyée aux Directeurs d'école, via le CDEFI.

Le BNEI (Bureau National des Elèves-Ingénieurs), la CNJE (Confédération Nationale des Junior-Entreprises) et le G9+ relaient l'annonce des JNI auprès de leurs membres. Inédit !

1.5- Comité Communication

Ce comité est présidé par Jacques Bongrand. Les membres de ce comité (liste non exhaustive) sont Jean Dambreville (DG d'IESF), Christine Landrevot ou Jean-Claude Pannekouke (pour le Comité Associations), François Blin, Michel Coureau, Léon Evain, Alexandra Pujol, Estelle Guérif et Sandrine Peltre (prestataire externe).

Le Comité Communication a tenu sa première réunion le 17 décembre. Après avoir examiné les objectifs assignés et les missions et les avoir approuvés, les membres du Comité se sont livrés à un tour de table ayant pour but de déterminer les cibles et objectifs de la communication puis de mettre au jour les préoccupations exprimées et les insuffisances ressenties. La prochaine réunion aura lieu le 21 janvier 2019. Les réunions seront mensuelles.

Le Comité Associations, partie prenante essentielle de la fonction Communication d'IESF et donc représenté au Comité Communication par son Président, Christine Landrevot et/ou son Secrétaire Général, Jean-Claude Pannekouke, souhaite mettre en place en son sein une **Cellule Communication** dont le rôle sera d'examiner tous les besoins des associations en matière d'information et d'échanges sur les missions, les activités, les événements et les services d'IESF et les traduire en souhaits et propositions concrètes. Cette Cellule se réunira autant que de besoin, très probablement à un rythme plutôt bimestriel (cinq à sept fois par an, par exemple). Daniel Gatie est chargé d'envoyer un mail à tous les membres du Comité afin de susciter des vocations pour composer rapidement cette Cellule. Il lui est demandé de joindre à ce mail le compte rendu de la première réunion du Comité Communication du 17 décembre.

1.6 Groupe de travail "Système d'Information mutualisé"



Si l'on souhaite que ce projet, considéré comme répondant aux souhaits d'une association sur quatre (voir réponses au questionnaire Attentes des associations de décembre 2018), il est urgent de le lancer (ou de le relancer) sans attendre. Jean-Claude Pannekouke et Daniel devraient donc rencontrer l'initiateur de cette proposition, Gwénaél Le Garff, secondé depuis peu par Antony Crouzet, avant la fin du mois de janvier. Le but de cette réunion est de fixer un objectif général et le calendrier d'une étude de faisabilité, de manière à être en mesure de présenter au Bureau Exécutif une ou plusieurs solutions de nouveau service avant la fin du mois d'avril 2019.

2- Questionnaires "Attentes des associations d'alumni" vis-à-vis du Comité Associations et vis-à-vis d'IESF

Daniel Gatie rappelle que les Présidents d'associations d'alumni ont été consultés le 15 novembre sur la base des questionnaires Q1 ou Q2 présentés en détail lors de la réunion de novembre 2018. En date du 16 décembre, date-limite de la consultation, 25 réponses avaient été renvoyées. Le questionnaire principal (Q1) était destiné aux adhérents IESF 2018, le questionnaire abrégé (Q2) était destiné aux anciens adhérents, les objectifs poursuivis étant, pour mémoire :

- évaluer leur degré de connaissance d'IESF, de ses missions, de ses prestations et événements et de son offre de services,
- évaluer leur degré de connaissance du rôle du Comité Associations,
- mieux connaître les attentes de ces associations vis-à-vis du Comité Associations et vis-à-vis d'IESF en général.

Daniel Gatie a terminé le dépouillement des réponses à Q1 (23) et des réponses à Q2 (2). Seules les données chiffrées concernent les 25 associations qui ont répondu. Les données qualitatives, les plus nombreuses, ne concernent que le questionnaire Q1 et donc 23 des associations adhérentes en 2018.

Après dépouillement, Daniel s'est livré à :

- rassembler toutes les données chiffrées et les afficher dans des tableaux,
- effectuer une première analyse, toute personnelle, sur les sujets les plus importants, en particulier sur les attentes.

Après ces préliminaires, Daniel a commenté les planches de sa présentation les plus significatives. Les discussions ont tourné autour des données et analyses présentées, sans donner lieu à débat puisque ce n'était pas l'objet de la présentation.

Reste à faire :

- fin janvier/début février : analyses « multi-points de vue » en groupe, de manière à compléter ou modifier les analyses préliminaires (Yves Verdet se proposant pour faire partie du groupe),
- première quinzaine de février : synthèses élémentaires ou semi-globales, rubrique par rubrique, par Daniel, avec validation/amendements par le groupe initial, présentation succincte à la réunion du Comité Associations du 20 février,
- seconde quinzaine de février 2019: finalisation des synthèses élémentaires et élaboration d'une synthèse finale, présentée au Comité Associations lors de sa réunion du 20 mars.
- Si *nihil obstat* général, officialisation des résultats, reporting au Bureau Exécutif d'IESF (si souhaité) puis diffusion si cela est considéré comme pertinent.

3- Groupe de travail Nouveau Modèle Economique d'IESF vis-à-vis des associations



Bernard Laurent, leader du Groupe de travail, fait le point d'avancement des travaux du Groupe de travail Nouveau Modèle Economique (GT NME).

3.1 – La première partie de la présentation est consacrée aux travaux réalisés à ce jour et aux conclusions tirées. Le GT fait les constats suivants :

- après analyse approfondie et des simulations poussées, il n'existe, au sein des ressources des associations d' alumni, que deux sources de revenus qui pourraient venir compléter la cotisation à IESF :

- les cotisations des élèves, lorsqu'elles existent (cotisations annuelles et/ou cotisations à vie),
- les subventions régulières fournies par l'école.

Toutes les autres ressources d'une association (événements, vente de services, revenus financiers ou immobiliers, ...) sont très difficilement évaluables et sortent donc de l'assiette de cotisation à IESF.

- Les réponses au questionnaire lancé en novembre/décembre 2018 (cf. §2 du présent compte rendu) font apparaître nettement que les associations considèrent que leur cotisation à IESF est très élevée par rapport aux « services rendus ». Des contacts récents du Délégué Général d'IESF avec des Présidents d'association font aussi apparaître qu'ils sont « peu enclins à payer une cotisation ». Le GT conclut qu'il sera donc difficile, voire impossible, de demander aux associations d'élargir l'assiette de calcul de leur cotisation à IESF afin de lui verser une cotisation accrue.

- Les services actuellement proposés par IESF sont, selon les Présidents ayant répondu au questionnaire Q1, insuffisants en nombre et en qualité. Le GT observe donc que « l'offre de base », c'est-à-dire l'offre de services (on englobera dans ce vocable les missions d'IESF, les prestations et les événements proposés) actuelle est, soit insuffisante, soit inadaptée, soit mal connue. Le GT recommande que l'offre de base, qui serait mise en regard de la « cotisation de base » (c'est-à-dire la cotisation actuelle), soit développée, améliorée, mieux connue des associations (manque de communication notable), bref, qu'il est temps qu'IESF redevienne attractif. Sans attractivité, il est presque certain que le nombre d'adhérents à IESF diminuera encore d'année en année.

- Les futurs « services à la demande », ou services payants, dont la mise en place est fortement recommandée par le GT, ne sont encore qu'au stade des avant-projets (cf. §1.6 ci-dessus). Les réponses au questionnaire Q1 font état d'un besoin de ce type de services exprimé par plus de 25% des répondants, très probablement les petites associations qu'il est impératif de conserver dans le giron d'IESF.

- Deux maitres-mots exprimés par le GT, en conclusion de cette présentation : il est urgent qu'IESF parte sérieusement à la reconquête des associations qui nous ont quittés depuis 2011¹ et à la conquête des associations, généralement de création récente, qui ne connaissent pas IESF.

3.2 – La seconde partie de la présentation regroupe des pistes de réflexion qui vont au-delà des conclusions et recommandations mentionnées en première partie. Elles n'ont pas pu être présentées en séance faute de temps (cf. Avant-propos du présent compte rendu) mais sont partie intégrante de la présentation prévue prochainement devant le Bureau Exécutif d'IESF.

3.3 – Christine Landrevot confirme à Bernard Laurent qu'il aura la charge de présenter les résultats actuels des travaux du GT aux membres du Bureau Exécutif d'IESF, le lundi 4 février 2019 à 12h00. Le Président précise qu'il pourra être accompagné d'un ou deux membres du GT.

¹ Information hors réunion : en 2011, IESF comptait 122 associations d' alumni des écoles d' ingénieurs, dont 10 inscrites en 2010. En 2018, 96 associations d' alumni se sont acquittées de leur cotisation IESF.



Sans questions diverses (cf. §0 – Avant-propos), la séance est levée à 20h15. La prochaine réunion du **Comité Associations** aura lieu le mercredi **20 février 2019** aux horaires habituels, rue Lamennais.

=====

Jean-Claude Pannekouke
Secrétaire Général du Comité Associations

